



---

Revue

# HISTOIRE(S) de l'Amérique latine

Vol. 5 (2010)

*Entre amour de Dieu et rejet de la nature humaine :  
les « médicos del alma » et les religieuses de Nouvelle-Espagne  
(XVII<sup>e</sup>- début XVIII<sup>e</sup> siècle).*

Mathilde COTTEN

[www.hisal.org](http://www.hisal.org) | octobre 2010

URI: <http://www.hisal.org/revue/article/Cotten2010-5-1>

---

## **Entre amour de Dieu et rejet de la nature humaine : les « médicos del alma » et les religieuses de Nouvelle-Espagne (XVII<sup>e</sup>- début XVIII<sup>e</sup> siècle).**

Mathilde Cotten\*

Les confesseurs sont tout autant les guides que les gardiens de l'idéal de la parfaite moniale. De leur direction dépendent en grande partie le succès de leur entreprise spirituelle et la conformation des femmes à leurs critères. Entièrement assujettie aux directives de leurs confesseurs, la vie des religieuses est soumise à une observation constante de leurs actes et de leurs pensées. Néanmoins, cette soumission aux confesseurs est toute relative car il n'est pas rare qu'une relation affective s'établisse entre un directeur spirituel et sa fille. Tour à tour père aimant ou directeur sévère, il ne laisse indifférente aucune de leurs pupilles. Il est le seul intermédiaire vivant, la seule preuve concrète de la présence et des désirs de Jésus-Christ vis-à-vis de ses épouses. Le confesseur rattache directement les moniales à leurs devoirs de femmes consacrées.

Si de nombreuses études ont déjà été réalisées sur les rapports entre les confesseurs et des figures féminines exceptionnelles telles sor Juana Inès de la Cruz pour la Nouvelle-Espagne, sor María de Ágreda pour l'Espagne et Sainte Thérèse d'Avila à partir de ses *Relaciones espirituales dirigidas a sus confesores*, il est néanmoins légitime de se demander s'il est possible de dégager une norme à partir de ces cas particuliers. D'ailleurs, Isabelle Poutrin souligne le vide historiographique qui existe pour l'Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle sur la question de la direction spirituelle (Poutrin 1995), elle-même partiellement étudiée pour le XVIII<sup>e</sup> siècle par J. Carlos Vizueté Mendoza dans *Iglesia y sociedad en el Antiguo Régimen*. Par contre, quant aux relations entre les confesseurs et leurs filles spirituelles dans la Nouvelle-Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle, elles ont été abondamment analysées par Asunción Lavrin à partir des récits autobiographiques des moniales (Lavrin 1993 ; Lavrin et Loreto López 2002). Grâce à ces commentaires et transcriptions d'autobiographies monacales féminines, est mise en évidence la relation très affective, bien plus que rationnelle, que les religieuses tissent tant avec Dieu qu'avec les confesseurs. A partir de cette constatation, ces trois chercheuses analysent la construction et l'apparition d'une littérature hagiographique,

---

\* Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

révélaient l'intimité de ces professes dans le cadre religieux et spirituel propre à l'orthodoxie post-tridentine.

D'une manière générale, ces études éclairent les rapports professes/confesseurs du point de vue des premières sans forcément en expliciter le cadre réglementaire. Afin de mieux saisir la complexité de ces relations, il est intéressant de les envisager à la lumière des sources normatives, *Règles* et *Constitutions* monastiques, ou de textes émanant des confesseurs eux-mêmes. Ces documents permettent de mettre en évidence la conduite recommandée, permise et tolérée entre un confesseur et une religieuse, différente selon l'ordre d'appartenance. L'étude de quelques cas particuliers complète le panorama qui se dégage de ces textes. Apparaît alors un modèle, applicable dans la majorité des couvents de la Nouvelle-Espagne, qui révèle une tension permanente entre ce père spirituel qui joue tour à tour le rôle de médecin, de conseiller et de protecteur et les moniales censées détourner leurs regards et leurs affects de tout homme qui ne soit pas leur divin époux Jésus-Christ.

## La réglementation sur les directeurs spirituels

### *Règles générales*

Depuis 1622 et les nouvelles dispositions du Concile de Trente, chaque couvent, y compris ceux de la Nouvelle-Espagne, doit être dirigé par son propre confesseur. Selon le nombre de religieuses, cette charge peut être confiée à une ou deux personnes. D'après les informations recueillies dans l'*Auto de visita* du couvent royal de Jesús María en 1672, les 56 religieuses de voile noir ont à leur disposition deux confesseurs qui sont également les chapelains du couvent:

*« Ytem quatrocientos pessos y setenta y dos pessos a cada uno de los capellanes de dicho convento los Doscientos pessos de ellos por quenta de sus rentas, y los doscientos y setenta y dos que están por razón de capellanias, que le están anexas y con el cargo de las missas confessorario y administración de los sanctos sacramentos. »*<sup>1</sup>

En Espagne, comme en Nouvelle-Espagne, le directeur spirituel désigné remplit autant les fonctions de vicaire que de confesseur ordinaire des moniales. Dans aucun cas il n'est choisi par la communauté des professes. Il est nommé par l'autorité ecclésiastique sous la juridiction de laquelle se trouve le monastère, c'est-à-dire par l'évêque de la ville ou l'archevêque de México.

---

<sup>1</sup> AGN, Bienes Nacionales, vol. 101, exp. 3, *Autos de la visita que el Illustríssimo y Reverendíssimo Maestro Don Fray Payo de Ribera Arzobispo de este Arzobispado de México Del Consejo de su Majestad hizo en el Sagrado Combenito Real de Jesús María de esta Ciudad*, manuscrit, secrétaire Santiago de Curri Calday, 1672.

Les confesseurs de religieuses sont généralement des pères, ou *frailes*, occupant des charges religieuses et politiques importantes au sein de leurs ordres. Bien souvent ils sont aussi des écrivains prolifiques, tel fray Luis de la Puente. Qu'un couvent ou une religieuse puisse bénéficier de la direction spirituelle d'un confesseur connu et influent permet d'augmenter le prestige de toute la communauté conventuelle. En Espagne, l'exemple le plus évident est celui du père Jerónimo de Ripalda, auteur du *Catecismo* utilisé pour l'évangélisation du Nouveau Monde, confesseur du *valido* comte-duc d'Olivares et surtout de Sainte Thérèse d'Avila. Leur position au sein de la hiérarchie ecclésiastique explique l'influence morale et spirituelle qu'ils ont sur les religieuses et sur toute la société en général. Ainsi en est-il des confesseurs de la Nouvelle-Espagne tel fray Pedro de Salmerón, biographe de sor Isabel de la Encarnación. A l'origine, il est avocat de la *Audiencia* de México, puis fiscal intérimaire au Guatemala, *alcalde ordinario* de México et enfin juge à résidence des gouverneurs de Nicaragua et de Honduras. A México, il obtient le grade de *licenciado* en théologie puis devient *presbítero* et visiteur de l'évêché de Puebla, où il est également le chapelain des religieuses carmélites déchaussées. Tout au long de sa carrière ecclésiastique il écrit de nombreux ouvrages, dont *Vida y virtudes de la venerable Isabel de la Encarnación, religiosa carmelita descalza de la Puebla de los Ángeles* (Puebla, 1640), *Vida de la venerable Francisca de la Natividad, religiosa carmelita de la misma ciudad*, *Meditaciones sobre las postrimerías* (México, 1636) et *Vida del venerable padre Miguel Wadingo, vulgarmente llamado Godínez, Jesuita de la Provincia de México*.

Il est recommandé, entre autres par fray Luis de la Puente dans sa *Guía espiritual*, que les confesseurs n'aient pas moins de 40 ans, qu'ils possèdent une connaissance solide de la religion et de la théologie et qu'ils soient considérés par leurs pairs comme des hommes sages et avisés en matière spirituelle. Tout ceci afin d'être apte à mener leur charge et diriger profitablement les jeunes et/ou faibles âmes de leurs filles spirituelles. En effet, la femme étant traditionnellement perçue comme inférieure, à tous points de vue, par rapport aux hommes, elle doit être dirigée très strictement et fermement afin de ne pas s'égarer sur les voies de la tentation et du Mal. Généralement, les confesseurs de religieuses acquièrent cette charge pour trois ans et elle n'est renouvelable qu'une fois. Néanmoins, chez les clarisses, la règle est plus stricte:

« Padre, yo así lo hago siempre que dudo, más unas me dicen uno, y otro me dicen otro? Vuestra Merced tiene la culpa que se anda confesando hoy con uno, mañana con otros, sin distinguir ciencia, y conciencia de confesores, pues para evitar estos peligros dispuso el Tridentino que las Religiosas tuviesen dos Capellanes, con quienes, y no con otros, continuamente se confesasen, dándoles cada cuatro meses, otros dos distintos... » (Borda 1708: 9v)

Comme le souligne Andrès de Borda, les changements trop fréquents de confesseurs entraînent la confusion dans l'âme des religieuses. Alors que dans la stabilité des

conseils et de la direction accordés, elles évitent de se trouver confrontées à une trop grande multitude d'approches de leurs problèmes personnels, tout en s'assurant un contrôle de la parfaite orthodoxie de leur vécu spirituel.

### *Le rayonnement des carmes*

D'une manière générale, le statut de confesseur est monopolisé par les membres de la branche masculine du même Ordre que les religieuses d'un couvent. Dans la péninsule ibérique, les plus stricts sont les carmes. Malgré les multiples revendications de Sainte Thérèse d'Avila en faveur de la liberté de choix du confesseur, depuis 1585 et le gouvernement de l'Ordre par Nicolás Doria, les moniales carmélites doivent exclusivement être confessées par l'un des leurs. Néanmoins, cette règle n'est pas toujours respectée, comme le prouve l'exemple de sor Ana de Jesús, une des collaboratrices les plus proches de sor Teresa de Jesús. En Nouvelle-Espagne, la situation des religieuses carmélites est un peu différente. Bien qu'elles ne soient pas sous la juridiction du père provincial de l'ordre du Carmel, en raison d'un conflit avec l'autorité ecclésiastique ordinaire, celui-ci a certains droits d'ingérence dans la vie spirituelle de la branche féminine de l'Ordre. Il doit donner son approbation avant qu'un confesseur ne soit admis dans la communauté. La situation est la même pour les religieuses de l'ordre de Saint Augustin :

*« Ninguna confiese con Sacerdote Secular, ni con otro de cualquier Religión, aunque sea Fraile si no fuere con licencia del Maestro de la Orden, o del Prior Provincial, o de aquel a quien estos hubieren cometido potestad sobre este punto, según la forma cierta, que suele dar. » (Regla 1691: 29v)*

Comme cette citation le révèle, les confesseurs ne doivent pas forcément appartenir au même ordre religieux ni monastique que leurs filles spirituelles. Bien que cela soit très fortement recommandé chez les nonnes carmélites («... y en los lugares donde hay Conventos de Frayles nuestros, acudirán a confesarlas... », Regla 1779 :43), la nécessité de s'adapter aux réalités du Nouveau Monde fait que la règle est plus souple que dans la péninsule ibérique. Ainsi, la fondation de Nuestra Señora de los Remedios à Puebla permet à fray Pedro de los Apóstoles, prieur des carmes déchaux, d'être le premier confesseur du couvent féminin de l'ordre du Carmel de la même ville. Par contre, dans la capitale, aucun couvent de carmes ne peut fournir de confesseur aux professes : géographiquement, les plus proches sont ceux del Santo Desierto del Monte Carmelo (de los Leones) et le Colegio de Santa Ana à San Angel.

Néanmoins, le rayonnement des pères carmes s'étend à México. En effet, plusieurs membres du monastère de Nuestra Señora del Carmen de Atlixco fondé en 1589 sont régulièrement présents dans la capitale. Les carmes sont confesseurs de nombreuses religieuses conceptionnistes du couvent royal de Jesús María à México et sous leur

influence naît l'idée de fonder un monastère de moniales carmélites dans la capitale, Santa Teresa la Antigua, en 1616:

*« Ilustraban el Real Convento de Jesús María, allá en lo primitivo de su erección las Venerables Madres Inés de la Cruz, y Mariana de la Encarnación hallándose obligada esta por especial voto [por lo que diremos en su vida] a procurar la reforma de su espíritu en la del instituto Carmelita, solicitando su tránsito a él luego que en esta Ciudad se fundase algún Convento de Religiosas Descalças; (...) mancomunándose unas, y otras para hallar algún alivio en sus fervientes ansias, no se les ofreció otro modo, que la comunicación con aquellos Religiosísimos, y Venerables Varones Fray Pedro de San Hilarión, Fray Pedro de los Apóstoles, Fray Nicolás de San Alberto, Fray Juan de Jesús María, Fray Diego de la Madre de Dios natural de México, y el primero que de nuestra nación se vistió el hábito Carmelita, todos los quales eran, o Fundadores, o primeros pobladores de esta exemplar Provincia de San Alberto.» (Sigüenza y Góngora 1684: 39v)*

Mis à part ce cas particulier documenté par la chronique de Carlos de Sigüenza y Góngora, et en l'absence de texte destiné à l'usage des religieuses, l'empreinte des confesseurs carmes est mal connue en Nouvelle-Espagne, au contraire de celle des pères jésuites.

### *L'influence des jésuites*

Bien qu'à l'origine les constitutions générales de la compagnie de Jésus ne prévoient pas dans leur ministère la direction spirituelle des femmes, leur succès auprès des religieuses est évident, tant dans la péninsule ibérique qu'en Nouvelle-Espagne. Leur importance est probablement due à deux facteurs. D'une part, tel que l'analyse Gérard Dufour, la présence d'un confesseur dans une communauté de moniales entraîne avec elle le danger de la sollicitation (Dufour 1996). Or d'après son étude des procès pour sollicitation à Cordoue au XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble que les confesseurs jésuites aient été moins enclins à ce genre de déviance : sur 417 cas examinés, seuls 4% concernent des membres de la Compagnie de Jésus. Cette donnée explique en partie qu'ils soient des confesseurs plus appréciés que les franciscains ou les dominicains. D'autre part, les jésuites écrivent spécifiquement à l'intention des religieuses. D'une manière générale, Javier Burrieza Sánchez suggère qu'il y a de la part des jésuites une réelle volonté de « féminisation » des sacrements de la communion et de la confession. Ce désir est particulièrement évident dans l'ouvrage de Bernardino de Villegas, *La Esposa de Christo instruida con la vida de Santa Lugarda Virgen, monja de San Bernardo*. Tout en étant considérée comme dangereuse, la femme est également perçue par les jésuites comme plus apte que les hommes à une confession fréquente. Tel est le

cas de sor María Antonia de Santo Domingo, religieuse conceptionniste du couvent de Jesús María de México, dirigée par le père Diego de Molina : « *Gobernabale su espíritu por esse tiempo el Padre Diego de Molina de la Compañía de Jesús, Varón insigne (y que ayudándose de el Licenciado Joseph Lombeyda, y otros eclesiásticos Seculares introduxo en diferentes Monasterios grandes virtudes), y comenzó a comulgar todos los días por su mandato.* » (Sigüenza y Góngora 1684: 198v)

La fin des plaisirs sensuels étant le but ultime de la Compagnie de Jésus, les jésuites développent une attitude paternaliste, rigoureuse et sévère, qui conduit les religieuses à l'abandon de tout désir matériel.

Le plus connu des jésuites de la Nouvelle-Espagne, parce qu'il est l'un des confesseurs de sor Juana Inès de la Cruz, est Antonio Núñez de Miranda. Directeur spirituel des religieuses du couvent hiéronymite de San Jerónimo et de plusieurs communautés conceptionnistes, il mène une véritable campagne pastorale auprès des professes de la capitale de la Nouvelle-Espagne :

« *Más no paraba aquí la charidad, y zelo del Padre Antonio. Estiéndose a casi todos los Conventos de Religiosas de esta Ciudad, dedicándose con todo esmero a su espiritual aprovechamiento en el Confessionario, y pláticas que les hacía, persuadido a que la semilla de la divina palabra prendía mejor en semejantes almas, como agenas ya, y apartadas de los principales estorvos que impiden la perfección, de que huyeron dejando el Mundo, y su libertad para consagrarse a Dios por Esposas suyas.* » (Oviedo 1702: 127)

Un autre père jésuite renommé pour son travail auprès des moniales est Miguel Godínez. De souche irlandaise (Waterford, Irlande, 1591), il entre dans la Compagnie de Jésus en Espagne, en 1609. Après un an de noviciat, il part en Nouvelle Espagne. Originellement destiné à être missionnaire dans l'état de Sinaloa, il devient maître de Philosophie à Puebla, puis de Théologie à México. Il y est également recteur du collège de San Jerónimo et de San Ildefonso. Envoyé au Guatemala comme recteur des Collèges de la Compagnie de Jésus, il décède le 12 décembre 1644. Son œuvre la plus connue, tant en Espagne qu'en Nouvelle-Espagne, est la *Práctica de la theología mystica*, imprimée pour la première fois à Puebla en 1681. Lors de son séjour dans la Puebla de los Ángeles, il est le confesseur et biographe de sor María de Jesús Tomellín (1582-1637), religieuse et « sainte » conceptionniste du couvent de la Concepción de Puebla ainsi que de sor Isabel de la Encarnación, illustre professe carmélite « possédée ». Ces deux biographies sont malheureusement perdues mais Agustín de la Madre de Dios fait référence à celle de sor Isabel de la Encarnación dans son *Tesoro escondido en el Santo Carmelo mexicano*.

## L'ordonnance de la direction spirituelle

### *Une responsabilité partagée*

Le confesseur étant le seul homme avec lequel les religieuses ont une relation directe et proche, il est toujours possible, de part et d'autre, que naissent des sentiments indésirables, depuis la simple tendresse ou affection jusqu'à un amour réel. Comme le remarque Asunción Lavrin, il est intéressant de noter que si le mariage de la professe est purement spirituel, celle-ci reste femme avant tout, vivant dans une société patriarcale au sein de laquelle la figure du directeur spirituel les protège (Lavrin 1993 : 67). Le confesseur étant intégré à la vie quotidienne d'une communauté monastique, de nombreux textes légifèrent ses rapports avec les moniales.

La définition des sentiments permis entre un confesseur et sa fille spirituelle préoccupe beaucoup les auteurs de l'époque. Antonio Núñez de Miranda dédie à cette question tout un chapitre dans la *Distribución de las obras ordinarias y extraordinarias acomodadas a el estado de las Señoras Religiosas*. Ce père jésuite insiste beaucoup sur le fait que cet amour doit être uniquement spirituel. Il doit s'agir d'une union d'âmes dévouées au Seigneur à qui tous les sentiments et pensées sont dédiés. En aucun cas cette relation ne peut impliquer de sentiments affectifs ou amoureux humains, entre homme et femme.

Dans un premier temps, Antonio Núñez de Miranda fait porter la responsabilité de la sainteté et de la pureté du rapport confesseur/religieuse à cette dernière. C'est à la religieuse de contrôler ses pulsions humaines et d'apprendre à respecter et à aimer son directeur spirituel comme un représentant de Dieu sur terre et non comme un homme « commun » :

*« Habéis pues de amar, y venerar muchísimo a vuestro Padre Espiritual; pero como a Vicario de Dios, con un amor tan serio, tan entero, tan divino; con una veneración tan sagrada que no se atreva, ni por imaginación, el más sutil polvo de terrenos respectos, o calidad corporea de humanos pensamientos, como de sacrilega indecencia, habéis de abominar cualquier sombra de afecto terreno, o amor humanos... »* (Núñez de Miranda 1712: 52)

L'amour qu'une religieuse doit professer à son confesseur est purement divin. Elle doit le respecter, l'aimer, le vénérer et s'y soumettre comme elle le ferait pour son divin époux. Dans une vision anthropomorphique de la divinité, il est évident que si Jésus-Christ est l'époux des moniales, le directeur spirituel en est le père, celui qui dirige et contrôle, élève et éduque sa fille afin qu'elle soit plaisante et aimable aux yeux de son mari. Cet avertissement à l'encontre des sentiments, et même du respect ou de l'admiration d'une religieuse pour son confesseur démontre que Antonio Núñez de Miranda n'oublie pas qu'avant tout elle est femme, donc un être faible -à protéger- et



enclin au mal et au péché par nature. D'où l'insistance sur le rejet nécessaire de toute pulsion ou passion humaine.

Mais pour notre auteur, le confesseur a également sa part de responsabilité dans le bon déroulement des rapports avec sa fille spirituelle :

*«...con que los Padres Confesores, santa, y prudentemente se guardan, de toda obligación humana, y respeto particular, que los ladee, de aquella igualdad, e indiferencia común, por la cual no quieren, ni permiten, que los regalen, obliguen, ni empeñen, en cosas temporales, ni admiten con sus espirituales hijas, otro negocio, otro tratado, que el de sus almas, y conciencias, sin hablar, ni tratar de otra cosa, con que cierran de un golpe la puerta a toda terrena atención, y respeto particular con ellas, a todo peligro, que no es poco. » (Núñez de Miranda 1712: 54)*

Antonio Núñez de Miranda n'aborde pas la question sous le même angle selon qu'il s'adresse aux confesseurs ou aux moniales. Il s'efforce de prévenir les professes contre tout sentiment qu'elles pourraient éprouver pour leur directeur spirituel, émotion qui naîtrait d'elle-même et qu'elles devraient réprimer d'une manière ou d'une autre. Aux confesseurs, l'auteur s'attache à expliquer quels types de comportement ils doivent proscrire chez les religieuses. Adoptant un point de vue manichéiste et patriarcal vis-à-vis des religieuses, Antonio Núñez de Miranda enjoint les confesseurs à se méfier d'elles, en tant que source de tout mal et de toute déviance, alors qu'il ne les incite pas à se réprimer ni à se contrôler eux-mêmes.

Dans son article sur le genre littéraire biographique et autobiographique féminin à l'époque coloniale, Asunción Lavrin souligne très justement le caractère équivoque des relations existantes entre un confesseur et sa fille spirituelle. Elle met en évidence le parallèle entre les relations homme/femme et directeur spirituel/religieuse. Pour ne pas tomber dans le travers de l'affection humaine et « terrestre » ni des passions, il faut d'une manière ou d'une autre arriver à sublimer ces dernières pour les ériger en exemple de piété et de sainteté, et non en désordre de la nature et de l'âme humaine :

*« Por otra parte no olvidemos que el confesor-escritor es un hombre que entra en una relación de intimidación y autoridad inusitadas con una mujer, a quien debe guiar en su relación con otro de naturaleza divina, y en la cual su participación se concentra en suscitar en la esposa de Cristo virtudes que se esperan de una relación espiritual. Pero el confesor, al convertirse en autor y al usar metáforas que inevitablemente se fundamentan en la realidad corporal, debe salir del peligro de trivializar esa relación ejemplarizándola para beneficio de otros y convirtiéndola en modelo tanto secular como religioso. » (Lavrin 1993: 37-38)*

Dans tous les textes connus est exprimée une conscience très vive et aiguë de la difficulté et de l'ambiguïté des relations entre un confesseur et une religieuse. L'amour ou l'affection qu'ils se portent, bien que proscrit, se produit bien plus souvent que cela n'est recommandé. La dénonciation de ces abus est très fortement conseillée et encouragée tant chez les religieuses que chez les directeurs spirituels :

*« Es cierto Padre, que me dice unas cosas, que me exitan otras que me han pasado, porque siendo correctora me sucedió que una Religiosa tenía una devoción con un sujeto que confesaba en este Convento y esta entraba al Confesionario donde el dicho Confesor confesaba, yo se lo permitía; y alguna vez, yo la llamé, para que le entrase a hablar con el dicho sujeto, sino que si Vuestra Merced dabe hablaban palabras amoradas, o de pedían zelos, o si se citaban para las Rexas, está obligada a denunciar a el tal Confesor, al Santo Tribunal de la Inquisición... »* (Borda 1708: 87v)

Ces relations interdites sont très diplomatiquement appelées *devociones*. Dans les *Autos de visita*, pour chaque couvent de la capitale de la Nouvelle-Espagne, il est rappelé que :

*« ... cuidando mui especialmente de negarce a todo género de comunicaciones, comersaciones, amistades paliadas con el pernicioso nombre de devociones... »*<sup>2</sup>

Toute déviance, toute communication trop assidue doit être dénoncée sous peine d'excommunication.

Très peu d'entorses à ces règles ont été retrouvées dans les archives conventuelles de l'Archivo General de la Nación. Un document mentionne une dénonciation de sor Juana de Jesús (du couvent de Jesús María à México) à l'encontre du chapelain et confesseur Juan Valencia « *por malos tratos a las monjas* ». <sup>3</sup> Deux autres documents concernent deux religieuses enceintes : l'un est conservé à l'Archivo General de la Nación à México<sup>4</sup> et l'autre à l'Archivo de Indias à Séville<sup>5</sup>. Il est fort probable que le vide apparent d'accusations et de condamnations pour sollicitations en Nouvelle-Espagne soit davantage dû au hasard de la conservation d'archives qu'à une spécificité réelle de la vie conventuelle coloniale.

Tout contact physique direct entre une religieuse et son confesseur étant interdit, leurs communications se déroulent à travers la *cráticula* des confessionnaires ou dans une salle réservée à cet usage et sous la surveillance d'une autre religieuse. Un

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 21.

<sup>3</sup> AGN, Templos y Conventos, vol. 158, exp. 103, fol. 1033-1034, *Sor Juana de Jesús al arzobispo de México. Acusaciones en contra del capellán Juan Valencia por malos tratos a las monjas*, manuscrit, 1645.

<sup>4</sup> AGN, Criminal, vol. 672, exp. 9, fol. 296-332, manuscrit, 1655.

<sup>5</sup> AGI, Audiencia de México, leg. 316, *Autos y papeles de un caso criminal de oficio de la justicia eclesiástica*.

confesseur ne peut entrer dans la clôture conventuelle qu'en cas d'agonie d'une professe. La règle exposée chez les hiéronymites est la même pour tous les couvents de femmes de la Nouvelle-Espagne:

« *Y cada vez que el Confesor entrare en el Convento, así a administrar los Sacramentos, como a cualquiera otra cosa siempre estén en su compañía a lo menos dos Monjas, de forma, que nunca quede el Confesor con una Monja sola, aunque sea la Madre Priora, sino es, estando de tal manera, que puedan ser vistas el uno, y la otra de las Monjas asistentes.* » (Regla 1707: 46v)

La visite doit être la plus brève possible et n'est autorisée qu'avec une licence écrite du prélat. Pour pouvoir la solliciter, il faut que le médecin déclare que la religieuse malade est dans l'impossibilité de se rendre au confessionnal.

Bien que très réglementée et surveillée, une relation saine entre une moniale et son confesseur est essentielle au bon fonctionnement de l'institution monastique féminine. En effet, le confesseur exerce sur la religieuse un contrôle bien plus important que celui que la Supérieure peut avoir sur elle puisqu'il représente l'instance maximale de l'autorité ecclésiastique auprès d'une professe.

#### *Le médecin de l'âme*

L'importance du confesseur dans la vie des religieuses est un thème central dans de nombreux ouvrages normatifs sur la vie monacale féminine. Le directeur spirituel est un véritable père pour les moniales, le *médecin de leur âme*, selon les termes de Antonio Núñez de Miranda. Antonio Arbiol, père franciscain espagnol, gardien entre autres du couvent de Santa María de Jesús de Zaragoza, consacre tout un chapitre à la question de ces rapports dans *La Religiosa instruida* :

« *Capítulo XX Advertencias a la Religiosa para con su confesor, y director espiritual de su Alma.* » (Arbiol 1717: 400)

L'ouvrage de ce religieux, véritable livre de chevet pour toutes les religieuses, est amplement diffusé dans les couvents de la Nouvelle-Espagne, passerelle spirituelle entre les moniales espagnoles et celles du Nouveau Monde. Dès le début du chapitre mentionné, Antonio Arbiol insiste sur la nécessité que chaque moniale s'en remette à un confesseur et sur le fait qu'il vaut mieux qu'elle s'y soumette par obéissance que par volonté propre. Se plier à cette règle est considéré comme un acte d'humilité et de soumission à un commandement supérieur, celui du confesseur, « bras droit » de Dieu, et par conséquent infaillible. Refuser cette autorité représente un acte de vanité et d'indépendance, comportement répréhensible par la vie monastique, même si certaines religieuses se pensent à l'abri de tout péril, parce qu'ayant une vie tout ordinaire – au contraire des religieuses ayant des visions ou des révélations (qui peuvent être l'œuvre du Malin) :

*«... Dicen algunas Religiosas que no necesitan de Director espiritual, porque no tienen visiones, ni revelaciones, y porque su camino es llano, que no tiene peligro.» (Arbiol 1717: 400)*

Antonio Arbiol souligne que toute âme est sujette au conflit intérieur, quelles qu'en soient son expression et son intensité, et qu'il est naturel qu'elle soit soumise aux tentations.

C'est ainsi que sor Marina de la Cruz, une des fondatrices du couvent carmélite de San José à México, ancienne religieuse de voile noir du couvent conceptionniste de Jesús María, malgré ses extases mystiques et les dons gracieusement accordés par Dieu, s'en remet toujours et pour tout à son confesseur, faisant fi de sa propre volonté :

*« No por esto dexaba de acudir con rendidísima humildad a sus Confesores; a cuyas direcciones estaba siempre, aunque depusiese por ello el dictamen propio; a lo qual acudía el Señor con providencia admirable, inspirándoles le mandasen lo mismo de que gustaba, que era lo que en sus proceder, y ejercicios debía practicar por su anterior mandato. Todo esto que tenía de llaneza, y de humildad con los Confesores, se convertía en entereza, y mesura con las mugeres como ella, a quienes (...) jamás manifestó, reveló, ni insinuó por leves causas, las ilustraciones, y mercedes extraordinarias que recibía, ni les pidió consejo en lo que concernía a la dirección de su conciencia, y espíritu. » (Sigüenza y Góngora 1684: 87v-88)*

Cette obéissance sans faille est récompensée par la grâce de Dieu qui lui permet de poursuivre son cheminement sur la voie de la perfection monastique sans avoir à désobéir à ses confesseurs. Bien plus, son amour de Dieu est tellement en accord avec celui ressenti par l'un de ses directeurs spirituels, que l'un comme l'autre éprouvent admiration et affection spirituelles mutuelles :

*«...escogió por director de su espíritu al Padre Fray Diego de Aguilar, varón perfecto, y de singular virtud, y por esso dignamente estimado en su Religión, que en esta Provincia del Santo Evangelio, como en el resto del universo ha sido fecundo seminario de santidad ; con él pues comunicaba su vida interior, y como el Venerable varón practicase lo mismo que examinaba en Marina, eran singularísimos los cariños que le hacía, y no menores los aprecio con que la veneraba. » (Sigüenza y Góngora 1684: 57v)*

Il développe ensuite une recommandation, à savoir qu'il convient d'établir une différence entre le rôle d'un confesseur et celui d'un directeur spirituel :

*« Y aunque la Confesión Sacramental es cosa distinta de la dirección espiritual, no obstante, no le conviene a la Religiosa, tener por Padre Espiritual al que no la puede confesar; porque en la comunicación entera del Alma se ofrecen muchos asuntos, que fuera de confesión no conviene comunicarlos.» (Arbiol 1717: 401)*

Arguant que les religieuses sont trop faibles pour lutter seules contre les passions et les tromperies du diable et doivent apprendre à déjouer tous les pièges de l'âme, Antonio Arbiol attribue au confesseur la charge de préparer leur âme à recevoir la communion, lors des confessions générales. Celui-ci doit les délivrer du poids de leurs péchés et les absoudre, après acte de contrition. En résumé, le confesseur les aide à se purifier, en prévision et préparation d'un acte religieux bien défini : la communion. *Stricto sensu*, son rôle auprès des professes est ponctuel, limité au temps de la confession et prend ainsi tout son sens en tant que « médecin de l'âme ».

En même temps, le père franciscain réaffirme qu'aucune professe ne peut se fier à elle-même et qu'elle doit absolument être dirigée dans sa vie spirituelle<sup>6</sup>. Cette fonction est donc dévolue au directeur spirituel, dont le devoir est de guider les moniales sur le chemin de perfection en les aidant à surmonter les souffrances et les doutes de leurs âmes, en leur imposant exercices spirituels et méditations pour parfaire leur dévouement et leur révérence à Dieu, au Christ, à la Vierge et aux Saints. Le directeur spirituel doit être une présence « permanente » auprès des moniales. Il ne guérit plus, il veille et accompagne, en toutes occasions et circonstances, le développement et l'éducation spirituels de ses filles.

Cependant, si les deux missions diffèrent quelque peu, Antonio Arbiol conseille néanmoins que le confesseur et le directeur spirituel soient une seule et même personne afin qu'au moment de confesser et de guider sa fille spirituelle, aucun élément de sa vie intérieure ne lui manque. De la même manière, il insiste sur le fait que toute professe a besoin de l'un comme de l'autre puisque l'âme recèle des secrets, des doutes et des espoirs qui, sans être « extraordinaires », nécessitent aide et sagesse pour les résoudre.

Puis l'auteur s'adresse aux professes afin d'optimiser les relations avec leur confesseur, à travers les règles suivantes :

*« Estas doce prevenciones se reducen a dos principales. La primera: que la Religiosa particular solo cuide de sí misma, y de sus obligaciones, y no se ponga en vidas ajenas, ni en juzgar a las otras. La segunda: que con su Director espiritual se porte con tal discreción, y prudencia, que tome lo que ha menester del fruto de su doctrina, y deje el árbol, para que también participen las demás. La avaricia espiritual es muy para temida, como lo advirtió la venerable Madre Jacinta de Atondo, y consta de su maravillosa Vida.... » (Arbiol 1717: 406)*

En même temps qu'elles résument la fonction primordiale du confesseur auprès de la professe –lui prodiguer des conseils de sagesse et de discernement – ces règles laissent

---

<sup>6</sup> «... Adviértase lo primero, que a la Religiosa no le conviene gobernarse por su propio dictamen en las cosas de su alma, porque el Espíritu Santo le dice, que no se fie de su prudencia “, (Arbiol 1717: 400)

pointer la possibilité d'une déviance due au caractère privilégié et privé des rapports qu'ils entretiennent.

#### *Une source potentielle de conflit*

En effet, il est essentiel que la direction spirituelle reste une affaire intime entre la religieuse et son confesseur. Révéler ce qui est dit en privé peut entraîner jalousies et ressentiments, manque de respect et moquerie des affaires spirituelles de l'une ou l'autre professe d'une même communauté ; de là l'importance que la moniale soit discrète sur ce qui est dit en confession et ne s'intéresse pas à ce qui peut concerner ses compagnes. En aucun cas les religieuses ne doivent faire preuve de vanité, en se croyant spirituellement supérieures et plus saintes que les autres, sous prétexte des directives et exercices que leur imposent leurs confesseurs :

*« La séptima, que jamás tachen ni murmuren a los Directores espirituales de las otras Religiosas; ni a ellas las impropersen de su poco aprovechamiento, con sus muchas confesiones, y comuniones; porque todo esto es causa de grandes enfados en las Comunidades. »* (Arbiol 1717: 404)

Cependant, bien que le confesseur soit considéré comme un appui dont toutes les religieuses doivent pouvoir profiter à part égale et sans favoritisme, certaines d'entre elles mettent en doute son impartialité lorsqu'il privilégie les professes sujettes aux accès mystiques et aux combats avec le diable, au détriment des autres : *« Que jamás la prudente Religiosa pida zelos a su Director espiritual, de si con otra, o con otras se detiene más, o menos, o si las atiende más; porque semejantes quexas, embidias, y celos son intolerables para los hombres de sano juicio; y será causa, para que las dejen. »* (Arbiol 1717 : 404)

Ainsi il est inconcevable qu'une religieuse puisse jalouser son confesseur. Les religieuses n'acquièrent aucun droit sur leurs directeurs spirituels. Bien au contraire, il n'est qu'un guide auquel elles doivent obéissance et soumission absolues sans rien en exiger ni espérer en échange:

*« La décima. Que jamás la prudente Religiosa pida zelos a su Director espiritual, de si con otra, o con otras se detiene más, o menos, o si las atiende más; porque semejantes quexas, embidias, y celos son intolerables para los hombres de sano juicio; y será causa, para que las dejen. (...) La duodécima. Que jamás acuse a ninguna otra de las que se confiesan con su Director, y comunican con él; sino que de tal manera (aun en la Confesión) diga sus faltas, que no descubra las de sus compañeras. »* (Arbiol 1717: 405-406)

Une religieuse ne doit pas non plus défendre les opinions et les enseignements de son confesseur avec trop de véhémence, sous peine d'être soupçonnée d'éprouver des

sentiments trop « passionnels » à son égard. De même, ni l'absence ni le décès du confesseur ne justifie une tristesse qui risquerait de perturber la vie et la paix de la communauté:

*«La sexta, que en caso de ausencia, o muerte de su Director, repriman sus demostraciones exteriores de sentimiento; y se guarden de hablar excesos disparatados, manifestándose inconsolables; porque con este deforden, no darán buen exemplo, ni remediarán su trabajo. Lo que importa, es fiar mucho de Dios, y sentir bien de su altíssima providencia, que por muy bueno que fuese el Director pasado, le puede dar otro mejor. »* (Arbiol 1717: 405-406)

Il est ici très clairement rappelé que les confesseurs ne sont que des intermédiaires dont la charge est de guider les professes vers Dieu.

De plus, une moniale n'a pas à se montrer trop zélée dans l'accomplissement des directives de son confesseur car tout excès est déjà une déviance et un mauvais exemple. En tout, elle doit garder mesure et discrétion :

*« La nona condición. Que no hagan excesos de susto, ni de vano cumplimiento con sus Directores espirituales; porque no es de buen ejemplo, ni parece bien; y se deben justificar las operaciones religiosas, de tal manera, que no sean reprehensibles en los ojos de Dios, ni en los de las criaturas, como lo advierte el Apóstol San Pablo. El atender al remedio de la necesidad, es virtud; pero el cuidar del vicioso regalo, es escándalo, y se da mucho que hablar. »* (Arbiol 1717: 405)

La relation qui s'établit se trouve donc en subtil équilibre entre la distance que la religieuse doit savoir prendre quant à la direction de son esprit, de sa conscience et de son âme, de sa volonté et de son entendement, et l'obédience à laquelle elle est soumise. D'où la recommandation d'Antonio Arbiol qui vise les différends pouvant apparaître entre les religieuses se confessant avec le même directeur spirituel:

*« La tercera, que las que se confiesan con un mismo director espiritual, no hagan parcialidad en el Convento, ni siempre vayan juntas con nota de lo restante de la Comunidad; porque semejantes divisiones están reprehendidas del Apóstol. »* ,(Arbiol 1717: 403)

Au premier abord, cette recommandation paraît absurde car la direction des affaires spirituelles privées devrait n'avoir aucune conséquence sur la vie d'une communauté monastique. Néanmoins, les conseils d'un confesseur particulier peuvent influencer grandement sur le comportement de ses filles spirituelles. Elles risquent alors de former des groupes s'opposant à celles recevant d'autres directives spirituelles. Un exemple flagrant est celui du couvent de Jésus María à México. Sor Marina de la Cruz, sor Inès

de la Cruz et Mariana de la Encarnación s'opposent à leurs compagnes, sous l'influence de leurs directeurs spirituels, afin de réformer la communauté de Jesús María :

*« ... a que se añadía ser el blanco a que tiraban las malevolencias, y murmuraciones de las que no gustaban de la reforma que se iba introduciendo entonces en el Convento; porque siendo la Venerable Madre Marina de la Cruz quien más la solicitaba, dezían ser las Madres Ynés de la Cruz, y Mariana de la Encarnación las que sirviéndole de consejeras la incitaban a ello: y como a esto se añadía tener gran parte en la venida de los Religiosos Carmelitas al Real Convento, y se trataba en todas sus acciones, y proceder como si de hecho la obligasen las reglas de la reforma del instituto Carmelita, que ya observaba, hasta sus mismas hermanas, y sobrinas la perseguían; originándose de ello el que no perdonándole falta alguna, pues todas se las censuraban, y aún publicaban con algazaras, procurase vivir con tanto ajuste, que no tubieran que anotarle, aunque anduviesen para esto con muchos ojos, de que se infiere haverla puesto Dios Nuestro Señor en este exercicio para que tubiese campo en que practicar las virtudes todas sin excepción alguna. »*  
(Sigüenza y Góngora 1684: 154v-155)

C'est ainsi que parce qu'ils proviennent d'un autre ordre religieux, les confesseurs éduquent, conseillent et dirigent les moniales en fonction de leurs propres croyances et perspectives. Alors que la Règle hiéronymite est plus souple que celle de l'ordre de la Vierge du Mont Carmel, la présence de directeurs spirituels carmes provoque forcément un conflit d'intérêt entre les moniales les plus conservatrices et les autres. Enseigner une autre Règle à une communauté établie est probablement perçu comme une trahison à l'esprit original du couvent et un défi à la hiérarchie en place. Cela explique la raison des conflits de sor Marina de la Cruz avec ses compagnes qui la jugent comme une dissidente.

## **L'amour du confesseur : une relation dominé/dominant**

### *De la vénération...*

La dévotion et l'obéissance aveugles de certaines religieuses pour leurs confesseurs sont mises en évidence dans quelques chroniques conventuelles et biographies de professes. L'accent est mis sur le zèle, l'amour et la charité des directeurs spirituels : ces trois éléments étant mis en œuvre dans la propagation de la parole de Dieu sur terre. Ignacio de la Peña offre une description enflammée de l'influence de don Francisco Romero Quevedo sur les religieuses capucines du couvent de San Felipe de Jesús de México:



*«... siendo tal el incendio que brotaba de su pecho, que rebozando a los labios, se entraba ligero por las rejas a comunicarse difusiva a los amantes corazones de las Vírgenes Capuchinas, dejándolas tan encendidas en el amor de Dios, tan contentas en su estado, tan gozosas en su penitencia, y tan abrazadas con su mortificación, que bien conocían ser el Espíritu Divino el que daba tanto calor a las voces, y tanto aliento a las palabras de su Ministro. » (Peña 1728: 91-92)*

Le confesseur est lui-même emporté par son amour de Dieu, ressentant un « *incendio que brotaba de su pecho* », qui l'aide à transmettre la parole divine et à convaincre et guider les religieuses dans la vénération de leur divin époux. Ceci confirme que les confesseurs sont bien les intercesseurs et transmetteurs de la parole de Dieu auprès de ses épouses sacrées.

Dans un registre un peu moins exalté, sor Inès de la Cruz, du couvent conceptionniste de Jesús María de México, rend hommage à son confesseur en reconnaissant que, grâce à lui, son amour pour Dieu augmente et qu'elle parvient à combattre et affronter les maladies et les épreuves qu'Il lui envoie:

*«Aora no fue así, sino que iba cada día creciendo; y entendiendo me quería Dios llevar hize una confesión general desde que nací con el Padre Araujo (...) Ofrecíome un libro llamado Triunfos del amor, su Autor Fray Juan de los Ángeles Descalzo Francisco, y con leerlo estaba tan embebida en Dios que no atendía a cosa criada, ni tenía ya fuerzas para levantarme de la cama... » (Sigüenza y Góngora 1684: 139v)*

Un peu plus loin, cette religieuse rapporte la manière dont son confesseur, malgré sa grande humilité et son désir de se retirer, accepte de continuer à la guider. Leur relation passe également par des sentiments purement humains, lorsque sor Inès de la Cruz exprime la peine qu'elle éprouve au départ du père Araujo et son regret de ne pas avoir obéi à ses ordres :

*« Determinó irse a España el Padre Araujo (y era tan humilde que solía dezirme: Hija yo no la tengo por Santa, pero no puedo dexar de hazer lo que me dize, y así era en cosas que me comunicaba) y me dixo encomiende a Dios si gusta que me vaya. A mí se me olvidó, y de aí a ocho días vino al locutorio, y me dixo si había hecho lo que me había rogado? Respondí: En verdad que no, que se me ha olvidado. Levantóse, y dixo: pues no ha hecho nada quedese con Dios, y fuesse. Quedé con pena, y entréme en el choro, y al punto entendí de Nuestro Señor que no se iría por entonces, y así se lo escribí, y también fue así, porque al salir del locutorio lo embió a llamar el Virrey, que era su sobrino, y mandó no se fuesse, y embióles a dezir a los Padres, que muy buena estaba la Orden pues dexaban ir a un hombre como el Padre Araujo. Otro año se fue sin podérselo nadie estorvar, dióme algunas causas muy bastantes, y al fin dixo: Yo no soy Profeta, ni hijo de Profeta, más los que vivieren verán en lo que para este Reyno. » (Sigüenza y Góngora 1684: 140-140v)*

La dévotion et l'amour que les religieuses peuvent porter à leur confesseur vont jusqu'à sa vénération, même après sa mort. La moniale précédemment citée, après la mort d'un de ses confesseurs, le père Francisco Loza, demande à ce que ses restes soient gardés comme relique dans le couvent :

*«Quando Dios llevó a nuestro Padre Losa, que fue a veinte y siete de Agosto de mil seiscientos y veinte y quatro, teniendo ochenta y nueve años de edad, quedé muy triste viendo la falta que havia de hazer a esta casa, que como traído de Dios era muy Padre, y no havíamos comunicado con otro desde la fundación, y cierto que fue obra de Dios alcançar de él el Arçobispo fuese nuestro Capellán. Vinóse con su Maestro el Siervo de Dios Gregorio López, cuyo cuerpo tenemos en una caxa aterciopelada, y no jusgo por menor tesoro poseer el del Padre Losa. Era para cuaxar espanto las fuerzas que le daba su gran charidad para acudir a los próximos, en que andaba siempre ocupado, dándoles quanta hazienda tenía. A quien más bien hazía era a Conventos de Religiosas, que es donde ay algunas muy necesitadas; recogiales muchas limosnas (que daban por su respeto) y las repartía igualmente, valiendo solo con él la mayor virtud. A nosotras siendo sus hijas no nos daba nada, diziendo: Nada les puede faltar, porque sirven a Dios; pero su amparo nos valía más que quanto nos podía dar. »* (Sigüenza y Góngora 1684: 148v)

Aux yeux de sa fille spirituelle, il incarne la charité chrétienne et la pauvreté. Son abnégation et son don de soi au service des autres expliquent la vénération qu'elle lui porte. De plus, il rappelle constamment aux professes la nécessité de faire le bien auprès de celles qui en ont le plus besoin. En cela, il tente d'instaurer une certaine égalité entre toutes les religieuses afin d'éviter toute dissension d'ordre socio-économique entre elles. En tant que confesseur, son rôle est aussi de maintenir la paix entre toutes les religieuses et de leur prêcher, par l'exemple, les vertus qu'elles doivent cultiver. Si grande est sa vertu que sor Inès de la Cruz se lamente sur le fait que personne n'ait écrit sa biographie et ne lui ait rendu hommage, tel qu'il le mérite :

*«En la enfermedad de que Dios le llevó no le daba otra cosa cuydado, como el lo dezía, sino que dexaba sus palomas. Con ser tan milagrosa su conversión, y tan manifiestas sus perfectísimas obras me he maravillado mucho no se aya movido nadie a escribir su vida para alabanza de Dios que tuvo en esta Ciudad tan buen amigo, y fiel siervo. Mucho noté sus virtudes, y como si ya no tubiera naturaleza obraba en él la gracia. Sola una palabra ociosa le oí diziendo una gracia por alegrar a la Madre Mariana que estaba enferma, y lo sintió tanto, que más de seis meses después no acababa de dar satisfacción de su intento, y pedir a Nuestro Señor perdón. Su ordinario era hablar poco, y luego se despedía diziendo: basta de esto, no hablemos alguna palabra ociosa. Predicó a sus honras el*

*Padre Guillermo de los Ríos, y aunque dixo mucho, fue nada respecto de lo que había que dezir. »* (Sigüenza y Góngora 1684: 148v-149)

Comme dans le passage précédent, soulignons que Francisco Loza cherche à accorder un traitement identique à toutes ses filles spirituelles. Il ne peut ni admettre ni permettre que l'une d'entre elles soit distinguée par rapport aux autres, d'où son remord excessif vis-à-vis de sor Mariana.

La biographie du père jésuite Antonio Núñez de Miranda, écrite par Juan de Oviedo sous le titre *Vida ejemplar, heroicas virtudes y apostólicos ministerios de el Venerable Padre Antonio Nuñez de Miranda de la Compañía de Jesús*, nous instruit sur le charisme de ce confesseur, connu entre autres pour avoir été celui de sor Juana Inès de la Cruz. Selon Juan de Oviedo, Antonio Núñez de Miranda est animé d'un véritable ferveur à l'égard des religieuses et de leur éducation spirituelle :

*« Estiéndose el ardiente zelo de la salvación de las almas, y abrasado amor de sus Próximos en el Padre Antonio a las Religiosas, a quienes miraba como a Esposas de Jesús, y por eso procuraba atenderlas en cuanto podía corporal, y espiritualmente... »* (Oviedo 1702: 125)

Sa renommée est telle que beaucoup de religieuses le réclament comme directeur spirituel. Toujours selon Juan de Oviedo, son succès réside dans le zèle qu'il met à louer les vertus de la vie monacale lors de ses sermons et *pláticas* dans les couvents de la capitale de la Nouvelle Espagne:

*« Tratábales en las pláticas de los puntos más substanciales de la vida religiosa, de las obligaciones a que empeña tan alto estado, y con la energía y eficacia que sabía, les ponderaba cuan estrecha cuenta tiene que dar a Dios la que habiéndolo dejado todo y encerrándose con perpetua clausura en las paredes de un convento, vuelve los ojos atrás, y prendándose de cosillas de ninguna importancia, se pone voluntariamente grillos para no caminar ligera por la senda de la perfección. Correspondía a tan fervorosas pláticas colmado fruto, siando muchísimas Religiosas la dirección de sus almas de la prudencia, sabiduría y santidad del Padre Antonio. »* (Oviedo 1702: 127-128)

...à la bienveillance ?

Ces différents exemples de l'importance qu'un confesseur peut avoir pour sa fille spirituelle et de l'influence qu'il exerce sur une communauté conventuelle nous prouvent la solidité du lien qui les unit aux religieuses. Néanmoins, celui-ci crée une relation, non d'égalité, mais plutôt de dominé à dominant. En effet, Antonio Núñez de Miranda rappelle dans la *Distribución de las cosas ordinarias y extraordinarias acomodadas a el estado de las Señoras Religiosas* qu'une religieuse doit se remettre

entièrement entre les mains de son confesseur pour tout ce qui touche à la gouverne de son âme et de sa conscience :

*« Cada una debe tener su Confesor, y Padre Espiritual, señalado, a quien tenga dada su consciencia descubierta, y a quien de cuanto a ella, a sus tiempos, y ocasiones; consultando todas sus dudas, y resoluciones, guardándose por su consejo, y arrojándose toda en manos de su obediencia, sin recurrir a otro, en estas materias; sino con muy particular, y urgente motivo, y mucho menos andar insensando con estas cosas de Padre en Padre, y de confesionario... »* (Núñez de Miranda 1712: 55)

Le discours qui s'établit entre les deux est une acceptation tacite de la supériorité de l'un sur l'autre. Les religieuses s'exposent au jugement et au conseil d'autrui à partir du moment où elles prennent la parole et mettent à nu leurs inquiétudes, peurs et doutes religieux : celle qui parle vide sa conscience dans celle de celui qui écoute et par son silence, le confesseur l'amène à lui révéler tout ce qu'il désire savoir pour mieux la guider.

Cependant la relation entre un confesseur et une moniale se révèle si délicate que Martín de Vallarta rappelle qu'une religieuse peut ne pas accepter celui qui lui est attribué dans le cas où sa direction et son comportement ne lui conviennent pas. C'est ainsi qu'en 1629, sor Luisa de San Miguel, professe du couvent conceptionniste de Santa Inès à México, sollicite un nouveau confesseur<sup>7</sup>. Mais arguer de l'incompatibilité de caractère entre les deux parties ou refuser et rejeter ses directives sous prétexte que celles-ci peuvent aller à l'encontre des propres inclinations de la moniale ne justifient pas la demande de changement. Et comme, en outre, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'archevêque ou de l'évêque, ces demandes aboutissent très rarement. De plus, Martín de Vallarta souligne que le choc des personnalités peut résulter d'un stratagème du diable et qu'en aucun cas la professe ne doit y céder. C'est œuvre de charité que de pardonner à son prochain:

*«... y ellas les causa apuración, y para creer a sus Padres y Pastores, se hacen mucha fuerza, y revientan; pues en que (?) esto? Yo discurro que en que el demonio hace mucho aquí de su parte para desacreditar al confesor, y se vale para esto de mil naderías, o ya de una imperfeccionsilla casi natural del Padre la cual acrimina cuando puede; o de algún descuido, o inadvertencia, o de alguna leve palabra, u otra, que suene a ignorancia o culpa. Y también está en que las almas tienen algo pervertida la imaginación y juycio, y con lo más mínimo tienen bastante para descreer a su padre y creer a los otros. »* (Vallarta: 1728: 82)

---

<sup>7</sup> AGN, Bienes Nacionales, vol. 140, exp. 16, manuscrit, 1629.

Martín de Vallarta, dans son texte *Luz que guía al camino de la verdad y perfección religiosa*, cherche à redonner aux confesseurs leur dimension purement humaine et à ne pas les accabler du poids de leur charge. Il affirme que, tant que la religieuse se confie pleinement et sans restriction à son confesseur, celui-ci, guidé par le Saint Esprit, saura toujours la conseiller. Mais, si d'une part ou de l'autre, certaines choses restent cachées ou sont mal exprimées, la situation peut engendrer l'erreur et la tentation :

« *Y esto aún cuando como hombre herrase (suponese que no se habla en cosas de fe ni de preceptos) porque de sus mismos yerros se valdrá el Señor para purificar más a la alma. No puedo persuadirme a que el Director yerre, si el alma con fidelidad le da cuenta, y si él con recta intención la gobierna, que entonces nada habrá que impida a la divina luz para que alumbre al Padre espiritual para el asiento. Pero puede fer que él, o ella den causa a alguna, pues como el Señor es tan celoso, si en el trato no hay mucha limpieza, desinterés y rectitud, puede de ahí resultar algún yerro, que al tal Padre, le abra los ojos, y a la hija la haga llorar.* » (Vallarta: 1728: 82-82v)

Cependant, l'auteur ne condamne pas aussi sévèrement qu'Antonio Núñez de Miranda ces possibles errements. Il admet que ceux-ci ont valeur d'apprentissage et que leur mise à nu permet de mieux les corriger et d'en tirer leçon. Néanmoins, Andrés de Borda dans sa *Práctica de confesores de monjas* insiste sur le fait qu'une religieuse doit, dans la mesure du possible, s'en tenir à un seul confesseur et s'attacher à lui obéir en tout. Elle doit éviter d'en changer constamment, sous peine de n'en tirer aucun profit pour la direction de son âme. Et pire encore parce qu'elle met en danger son esprit et son cœur qui risquent de s'égarer :

« *Gobernase Señora por un confesor docto en materias teológicas, y morales, y temeroso de Dios, sujetándose lo primero al séquito de su Comunidad, y a no salir del dictamen de su Confesor en un punto, no andando mudando hoy de Confesor, mañana otro, cargándose de devociones a ciegas...* » (Borda 1708: 88v)

Il s'avère donc, qu'au-delà de la rigueur ou non de son application et en ce qui concerne particulièrement les couvents de Nouvelle Espagne, s'est imposée une réglementation des rapports qui doivent unir une professe à son confesseur. D'après notre étude, plusieurs motifs la justifient, à commencer par la complexité qui accompagne une désignation d'office d'un confesseur. En découlent alors deux autres raisons : le risque de dérive d'une relation, nécessairement étroite, entre confesseurs et religieuses ; mais surtout l'ampleur et les conséquences possibles de la double influence d'un confesseur, sur la professe elle-même et sur la communauté à laquelle elle appartient.

En effet, l'analyse des discours normatifs proposée ici révèle l'existence d'un rapport de coercition et de domination qui permet au directeur spirituel de contrôler l'orthodoxie de la foi de sa fille spirituelle. Mais si la source de cette réglementation provient de textes écrits et destinés aux communautés religieuses espagnoles (Antonio Arbiol), l'existence d'une production « mexicaine » témoigne d'une sensibilité propre aux religieuses et confesseurs de la Nouvelle-Espagne (Antonio Núñez de Miranda, Martín de Vallarta, Andrés de Borda). Celle-ci se manifeste d'abord par une certaine souplesse dans l'application des règles établies pour la péninsule ibérique, comme dans le cas des carmélites. Mais surtout, elle doit tenir compte d'une spécificité : la fréquence des manifestations et comportements ascétiques et mystiques propres aux professes du Nouveau Monde, plus enclines à la violence/possession spirituelle et physique que leurs consœurs espagnoles.

Il en résulte que si Isabelle Poutrin (1995) met en avant la peur de l'illuminisme comme moteur de la direction spirituelle des moniales espagnoles, la peur de la tentation et du péché semble présider les relations entre confesseurs et religieuses mexicaines. Dans tous les cas, c'est la conscience de la faiblesse de la nature humaine, dont sont particulièrement taxées les femmes, qui légitime la place que les confesseurs accordent dans leurs écrits aux relations qu'ils entretiennent avec les moniales.

Afin de mieux cerner cette problématique, il serait intéressant d'analyser conjointement les écrits non expurgés de certaines moniales et les biographies que les confesseurs ont tirées. Asunción Lavrin et Rosalba Loreto López (2002) proposent déjà quelques pistes de réflexion sur cette thématique à partir de l'analyse du manuscrit de sor Francisca de la Natividad qui sert de base à la biographie de sor Isabel de la Encarnación rédigée par fray Pedro Salmerón. Une étude plus approfondie et systématique permettrait d'évaluer les enjeux concrets et pratiques de la direction spirituelle des professes en Nouvelle-Espagne.

## Bibliographie

### *Sources d'archives*

- AGI, Audiencia de México, leg. 316, *Autos y papeles de un caso criminal de oficio de la justicia eclesiástica*.

- AGN, Bienes Nacionales, vol. 101, exp. 3, *Autos de la visita que el Ilustrísimo y Reverendísimo Maestro Don Fray Payo de Ribera Arzobispo de este Arzobispado de México Del Consejo de su Majestad hizo en el Sagrado Comvento Real de Jesús María de esta Ciudad*, manuscrit, secrétaire Santiago de Curri Calday, 1672.

- AGN, Bienes Nacionales, vol. 140, exp. 16, manuscrit, 1629.
- AGN, Templos y Conventos, vol. 158, exp. 103, fol. 1033-1034, *Sor Juana de Jesús al arzobispo de México. Acusaciones en contra del capellán Juan Valencia por malos tratos a las monjas*, manuscrit, 1645.
- AGN, Criminal, vol. 672, exp. 9, fol. 296-332, manuscrit, 1655.

### **Sources imprimées**

- ARBIOL, Antonio, *La Religiosa instruida con doctrina de la Sagrada Escritura, y Santos Padres de la Iglesia, para todas las operaciones de su vida regular, desde que recibe el Hábito hasta la hora de su muerte*, Imprenta de los Herederos de Manuel Roman, Zaragoza, 1717.
- BORDA, Andrés, *Práctica de confesores de monjas*, Imprenta de Francisco de Ribera Calderón, México, 1708.
- GÓDINEZ, Miguel, *Práctica de la teología mística*, Imprenta de Juan Joseph Ezquerro, Pamplona, 1704.
- MADRE DE DIOS, Agustín de la, *Tesoro escondido en el Santo Carmelo Mexicano*, Probusa et IUA, México, 1984.
- NÚÑEZ DE MIRANDA, Antonio, *Cartilla de la doctrina religiosa*, Imprenta de la viuda de Miguel de Ribera, México, 1708.
- NÚÑEZ DE MIRANDA, Antonio, *Distribución de las obras ordinarias y extraordinarias para hacerlas perfectamente conforme al estado de las Señoras Religiosas*, Imprenta de la viuda de Miguel de Ribera Calderón, Mexico, 1712.
- OVIEDO, Juan Antonio de, *Vida ejemplar, heroicas virtudes y apostólicos ministerios de el Venerable Padre Antonio Núñez de Miranda de la Compañía de Jesús*, Imprenta de los herederos de la viuda de Francisco Rodríguez Lupercio, México, 1702.
- PEÑA, Ignacio de la, *Trono Mexicano*, Imprenta de Francisco del Hierro, Madrid, 1728.
- *Regla de Nuestro Reverendo Padre San Agustín y constituciones de las Religiosas del Sagrado orden de Predicadores*, Imprenta de Juan de Benavides, México, 1691.
- *Regla y constituciones de las religiosas descalzas de la Orden de la Gloriosísima Virgen Maria del Monte Carmelo*, Imprenta de la calle de San Bernardo, México, 1779.
- *Regla y Constituciones que por orden apóstolica deben observar las religiosas jerónimas del convento de San Lorenzo de la ciudad de México*, Imprenta de los herederos de la viuda de Francisco Rodríguez Lupercio, México, 1707.
- SIGÜENZA Y GÓNGORA, Carlos, *Parayso Occidental plantado y cultivado por la liberal benéfica mano de los muy Católicos y poderosos Reyes de España Nuestros Señores en su magnífico Real Convento de Jesús María de México*, Imprenta de Juan de Ribera, México, 1684.

- VALLARTA, Martín de, *Luz que guía al camino de la verdad y dirección de religiosas*, manuscrit, Puebla, 1728.

- VILLEGAS, Bernardino de, *La Esposa de Christo instruida con la vida de Santa Lugarda Virgen, monja de San Bernardo*, Imprenta de Juan Fernández Fuentes, Murcia, 1635.

### **Etudes**

- BRAVO ARRIAGA, María Dolores, *Antonio Núñez de Miranda, confesor de Sor Juana: el discurso de la espiritualidad dirigida*, thèse de doctorat, UNAM, México, 2000.

- BRAVO ARRIAGA, María Dolores, *La excepción y la regla: estudios sobre espiritualidad y cultura en la Nueva España*, UNAM, México, 1997, 212p.

- BURRIEZA SÁNCHEZ, Javier, Egido Teófanos et Revuelta Manuel, *Los Jesuitas en España y el mundo hispánico*, Ediciones de Historia, Madrid, 2004, Vol. 2.

- DUFOUR, Gérard, *Clero y sexto mandamiento. La Confesión en España del siglo XVIII*, España ámbito, Valladolid, 1996, 158p.

- LAVRIN, Asunción, « La vida femenina como experiencia religiosa: biografía y hagiografía en Hispanoamérica colonial » dans *Latin Colonial American Review*, vol. 2, n° 1-2, 1993.

- LAVRIN, Asunción et Rosalía Loreto López, *Monjas y beatas: la escritura femenina en la espiritualidad barroca novohispana siglos XVII y XVIII*, Universidad de las Américas, Puebla, 2002.

- MENDEZ, María Agueda, « Antonio Nuñez de Miranda, confesor de sor Juana y las mujeres » dans *Caravelle Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, n° 76-77, Institut d'Etudes Hispaniques, hispano-américain et luso-brésilien, Université de Toulouse Le Mirail, Toulouse, 2001, p. 411-420.

- POUTRIN, Isabelle, *Le voile et la plume. Autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*, Casa de Vélasquez, Madrid, 1995.

- VIZUETE MENDOZA, J. Carlos, « Monjas y confesores: dirección espiritual en el siglo XVIII » dans *Iglesia y sociedad en el Antiguo Régimen*, dir. Vicente J. Suárez Grimón, Enrique Martínez Ruiz et Manuel Lobo Cabrera, III Reunión Científica de Historia Moderna/Asociación Española de Historia Moderna, vol. 1, Université de Las Palmas de Gran Canaria, 1995, p. 385-390.